

Protocole de contrôle de la sous-structure

No de procès-verbal

Maître d'ouvrage

Objet

Entreprise de construction
bois

Entreprise de ferblanterie

Contrat d'entreprise du

Partie du bâtiment

Toiture principale

Superstructures

Extension

Forme de la toiture

Toit en bâtière

Toit en croupe

Toit en demi-croupe

Toit en appentis

Toiture arrondie

Altitude de
référence du
bâtiment

alt. m

Matériaux pour la
ferblanterie

Zinc-titane

Cuivre

Acier chrome-nickel

Acier au
chrome étamé

Aluminium

Inclinaison du toit en
degrés

°

Longueur de chevron

m

Procédure de qualification
Examen final Ferblantière / Ferblantier CFC

Sous-couverture requise (selon la norme) Sous-couverture résistant aux sollicitations normales
 Sous-couverture résistant aux sollicitations élevées
 Sous-couverture résistant aux sollicitations extraordinaires

La sous-couverture répond-elle aux exigences ? Oui Non

Si non, justification

La sous-couverture répond-elle aux exigences? Oui Non

Quelle doit être la section minimale de l'aération ? mm

Quelle est la section effective de l'aération ? mm

La section de l'aération est respectée Oui Non

La section d'aération libre au niveau du chéneau atteint-elle au moins 50% ? Oui Non

Encrassement de la grille d'aération Oui Non

Procédure de qualification
Examen final Ferblantière / Ferblantier CFC

Résultat du contrôle

- Aucun défaut
- Défauts mineurs (la réception a lieu)
- Défauts importants (la réception est reportée)

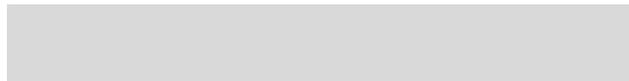
Remarques



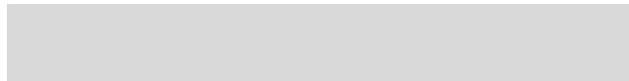
Date



Signature du charpentier



Signature du ferblantier



Signature du maître d'ouvrage

